

# / CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAMIEG

## SÉANCE DU 18 JUIN 2014

juin 2014

### PROTECTION SOCIALE (CF. DÉCLARATION FO PROTECTION SOCIALE, DYSFONCTIONNEMENTS ET EXCÉDENTS FINANCIERS CAMIEG)

Un pacte de responsabilité qui impose une baisse du coût du travail avec une attaque sans précédent sur la protection sociale, confirmée par le plan rectificatif Sécu présenté le 18 juin au Conseil des Ministres.

21 milliards d'économies sur 2015-2017. 10 milliards au titre des baisses ou exonérations de cotisations patronales et 11 milliards d'économies...

Si le Gouvernement promet de compenser le manque de recettes pour la Sécurité sociale, il ne dit pas comment... Pas plus qu'il ne détaille vraiment comment vont se faire les économies attendues.

**Pour FO Énergie et Mines, c'est une véritable remise en cause de la protection sociale qui est lancée.**

*Déclaration sur le même sujet de la CGT, rien des autres délégations...*

### EXCÉDENTS FINANCIERS CAMIEG

Les résultats escomptés à fin 2014 seraient de 100 M€ pour les actifs (en tenant compte de la spoliation par l'État d'une partie des excédents) et de 165 M€ pour les retraités. À l'horizon 2025, ils atteindraient 162 M€ pour les actifs et 385 M€ pour les retraités.

**Pour FO Énergie et Mines, ces projections confirment la possibilité :**

- **d'améliorer encore les prestations et de les porter à minima à 20 M€,**
- **de baisser de façon concomitante la cotisation des retraités et celle de Solidarité des Actifs pour revenir à une égalité de cotisation entre actifs et retraités.**

Par ailleurs, FO Énergie et Mines renouvelle sa demande de mise en commun des réserves des actifs et des retraités et de création d'une Commission sociale au sein de la CAMIEG, comme cela existe dans toutes les CPAM.

**FO Énergie et Mines revendique en conséquence l'ouverture d'une nouvelle négociation entre partenaires sociaux des IEG, afin de proposer aux Pouvoirs Publics un projet qui, nous l'espérons, pourra être soutenu par toutes et tous.**

*Déclaration sur le même sujet de la CGT, rien des autres délégations...*

**Le Conseil d'Administration a voté une délibération pour demander l'ouverture d'une négociation.**

« Le Conseil d'Administration réuni ce jour demande expressément de réunir les conditions de réouverture de négociations sur le Fonds National de Gestion Technique. En effet, les annonces du Gouvernement VALLS sur les 10 milliards d'économies qui devront être réalisées et inscrites dans le projet de loi rectificative de la Sécurité Sociale vont inévitablement impacter notre régime.

Considérant que les arbitrages de fin d'année dernière n'ont en réalité réglé qu'en partie nos problématiques sur le fond technique, il est de notre responsabilité dans cette instance de proposer d'aller au bout des questions et que chacun prenne ses responsabilités, pouvoirs publics, employeurs et organisations syndicales représentatives. »

FO et CGT ont soutenu cette délibération. La CFTC et la CFE-CGC s'y sont associées (alors qu'elles avaient refusé lors de la précédente négociation de 2013 d'appuyer nos demandes). La CFDT s'est abstenue au motif qu'elle n'avait pas eu le texte en amont...

## DYSFONCTIONNEMENTS CAMIEG

**FO Énergie et Mines a une nouvelle fois mis en avant les difficultés rencontrées par les assurés sociaux des IEG** en particulier avec la CPAM de NANTERRE (réponse inappropriée, raccroché au nez, etc.) ayant des répercussions financières graves pour les agents actifs ou retraités.

Pour tenter de démontrer sa réactivité, la direction de la CAMIEG signale que suite à des relations portées par des administrateurs mettant en avant des comportements incorrects, des agents sécu ont reçu des sanctions. FO Énergie et Mines reste convaincu que malheureusement, c'est avant tout un problème d'organisation d'effectifs et de manque de formation qui amènent des agents à être en difficulté pour pouvoir répondre aux assurés sociaux. Pour FO Énergie et Mines, faire le lien entre réclamations et sanctions est dangereux, voire tendancieux.

**FO Énergie et Mines a fait état son interpellation auprès du Directeur de la CPAM de Nanterre concernant un bug informatique, privant certains assurés sociaux de remboursements.** Elle a demandé au Directeur de la CAMIEG et à la Direction de la Sécurité Sociale de suivre ce dossier. Le recensement des dossiers ainsi bloqués et leurs traitements doivent être faits systématiquement sans attendre que les assurés sociaux fassent une réclamation.

D'après la Direction de la CAMIEG, il y aurait 1000 dossiers concernés quasiment tous repris et remboursés.

*Aucune intervention des autres délégations...*

## ARRÊTÉ DES COMPTES 2013

**FO Énergie et Mines a noté** dans le rapport de la Commission de contrôle financier, l'alerte portée par le Commissaire aux comptes sur **l'insuffisance de contrôle des cotisations reçues** des employeurs et de la CNIEG **ne permettant pas de garantir 100 % des recettes.**

FO Énergie et Mines a demandé à la Direction de la CAMIEG quelles actions elle engage pour lever la remarque du Commissaire aux comptes.

**Autre point litigieux, la récupération par l'État de 65 % des excédents des Actifs sur 2013.**

FO Énergie et Mines a retenu que le Commissaire aux comptes s'interroge sur la manière dont ce prélèvement sera fait, car le texte du PLFSS 2014 n'est pas explicite. Il doit interroger la Compagnie des Commissaires aux comptes sur ce sujet.

**Pour FO Énergie et Mines, valider l'arrêté des comptes 2013 c'est faire fi de cette remarque et donner un blanc-seing aux Pouvoirs Publics pour récupérer 40 M€ sur 2013, sans connaître les arguments juridiques que doivent présenter les Pouvoirs Publics.**

*Après suspension de séance, FO et CGT ont voté contre l'arrêté de comptes 2013, la CFDT, la CFE-CGC et la CFTC l'ont validé...*

L'arrêté des comptes 2013 ayant été rejeté à la majorité, le report sur 2014 des résultats 2013 n'a pas pu être effectué.

## POINTS SUR LES DÉPENSES DU RÉGIME MALADIE DES IEG À MAI 2014

Sur les 5 premiers mois, l'impact des améliorations de prestations démontrerait que les 15 M€ escomptés seront atteints en année pleine.

FO Énergie et Mines a noté une nette évolution des dépassements d'honoraires en 2013, phénomène qui tend à se confirmer sur 2014. La volonté du Gouvernement de mieux les encadrer est loin de porter ses fruits... Incidence directe pour les assurés sociaux, du reste à charge conséquent.

**PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAMIEG LE 7 OCTOBRE 2014**